

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 12 Juillet 2011, sous la référence VI/EM/018/2011, une note d'information relative à l'augmentation de capital de la société CREDIT DU MAROC (CDM) par conversion optionnelle des dividendes relatifs à l'exercice 2010. La souscription est réservée aux actionnaires actuels du CDM (coupon 2010 attaché).

L'augmentation de capital porte sur un nombre total maximal de 288 427 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Prix de souscription : 810 MAD par action (ainsi les dividendes relatifs à chaque 30 actions, donnent droit à une nouvelle action) ;
- Prime d'émission : 710 MAD par action ;
- Montant maximal de l'opération : 233 625 870 MAD ;
- Date de jouissance : 1er janvier 2010 ;
- Période de souscription : du 25 juillet au 19 août 2011 inclus.

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

La note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne qui en fait la demande;
- Tenue à la disposition du public dans les lieux suivants :
 - A tout moment au siège social du CDM ;
 - Sur demande dans un délai de 48 heures auprès des établissements collecteurs d'ordres ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site Internet.

Par ailleurs, elle est disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/021/2011

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières